



COMPTE-RENDU DE REUNION

Comité de suivi du 11 Décembre 2009

Liste des participants

Nom	Organisme	E-mail	Présence
CLUZEL Philippe	Agence de l'Eau RM&C	philippe.cluzel@eaurmc.fr	X
ROY Thibaud	SAUR	troy@saur.fr	X
DUMONTIER Marc	CG 66	marc.dumontier@cg66.fr	X
TRINQUIER Stéphane	CG 11	stephane.trinquier@cg11.fr	X
BEZIAT Patrick	CG 34	pbeziat@cg34.fr	X
VALARIE Irina	CG 34	ivalarie@cg34.fr	X
FONBONNE Sébastien	Association Verseau Développement	fonbonne@verseaudeveloppement.com	Excusé
DOURIEZ Nadège	CG 30	douriez_n@cg30.fr	Excusée
EUDES Xavier	CG30	eudes_x@cg30.fr	Excusé
BENEDETTI Michel	EHTP	mbenedetti@ehp.fr	X
GAXIEU Thierry	GAXIEU	thierry.gaxieu@gaxieu.fr	X
ALEXANDRE Olivier	ASTEE/DDAF 34	Olivier.alexandre@agriculture.gouv.fr	X
RIPOLL David	Association Verseau Développement	info@chartre-assainissement-lr.org	X

Ordre du jour

1. Présentation de l'animateur de la Chartre
2. Nomination du Président du comité de suivi de la Chartre
3. Présentation du bilan d'activité 2009
4. Présentation du programme d'actions pour l'année 2010

1. Présentation de l'animateur de la Charte

David RIPOLL est le nouveau Chargé de mission de la Charte LR. Il a pris son poste le 1 septembre 2009 et succède à Anne BOURSIAC.

Son poste au sein de l'Association Verseau Développement est financé en totalité par l'Agence de l'Eau RM et C et les Conseils Généraux de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales.

2. Nomination du Président du Comité de Suivi de la Charte

Pascal FERRIER qui était le Président du Comité de Suivi de la Charte a libéré ce poste courant Septembre 2009.

Devant la nécessité d'élire un nouveau Président, les candidatures ont été ouvertes aux membres du comité, qui en ont été informés par un courrier de l'Agence et se sont clôturées le 30 novembre 2009.

Ainsi, Philippe CLUZEL propose de nommer le Président du comité de suivi de la Charte en la personne de Michel BENEDETTI (NGE/EHTP/membre de Canaliseurs de France) puisque étant le seul à avoir déposé sa candidature. La proposition est validée par l'ensemble des participants du Comité et acceptée par ce dernier.

3. Présentation du bilan d'activité 2009

Sur la base du pré-rapport d'activité, le bilan de l'année écoulée a été présenté aux membres du Comité de suivi et a été validé. Ce dernier sera diffusé, à la rentrée 2010, sur le site internet de la Charte : <http://www.charte-assainissement-lr.org/>

- ✓ Présentation des nouveaux supports de communication de la Charte.
 - Plaquette
 - Poster

L'association VERSeau a fait tirer 500 exemplaires de la plaquette et 1 Poster au format A0.

Téléchargement : <http://www.charte-assainissement-lr.org/>

Comme il en avait été convenu, la plaquette fera également l'objet d'édition sous format papier par les services d'impression des départements.

- ✓ Nouveaux logos de la Charte : Le logo a été simplifié et épuré (voir en première page).

Prévisionnel budgétaire

- ✓ Des difficultés ont été rencontrées en termes de trésorerie sur le projet. En effet pour des raisons diverses, les financements des CG sont pour la plupart en cours d'encaissement. L'Association VERSeau a donc dû assumer la majeure partie de la trésorerie du programme 2009.
- ✓ Sur le plan budgétaire, nous nous orientons vers une situation légèrement déficitaire sur ce programme 2009, dans la mesure où le départ d'Anne BOURSIAC a exigé le paiement d'indemnités de fin de contrat non provisionnées et la nécessité d'une plus forte implication que prévue de M.

FONBONNE (pour le recrutement et la formation/accompagnement du nouveau chargé de mission). En outre les participations aux réunions de travail de la Charte Nationale n'étaient pas prévues initialement et ont contribué à cette situation.

- ✓ En 2010, la situation devrait s'équilibrer par une légère diminution de nos participations aux réunions de la Charte Nationale et par une plus grande autonomie du chargé de mission.

4. Présentation du programme d'actions pour l'année 2010

4.1. Journées d'informations et d'échanges

- ✓ Développer la sensibilisation auprès des Maîtres d'Ouvrage et de leurs services techniques :
 - Organisation de journées de formation CNFPT (une première journée, initialement prévu le 20 novembre 2009, a été annulée pour des raisons organisationnelles et repoussée à 2010 à une date encore indéterminée).
Le CG34 qui collabore régulièrement avec le CNFPT rappelle l'intérêt que présente cette structure pour la promotion de la Charte auprès des responsables de projet.
 - Multiplication des collaborations entre les Conseils Généraux et la Charte LR lors de journées d'informations auprès des élus sur le modèle de ce qui a été fait par le département des Pyrénées-Orientales le 22 septembre 2009 lors de l'inauguration de la station d'épuration sous maîtrise d'ouvrage du CG66. Egalement, les journées d'information sur la politique de l'eau du département de l'Hérault qui ont eu lieu les 20 novembre à Montpellier et 27 novembre 2009 à Béziers qui ont permis de promouvoir les principes de la Charte auprès des élus et encourager ces derniers à engager leurs opérations dans cette démarche (Des opérations sous Charte seront réalisées en 2010 suite à ces réunions).
A ce titre, Philippe CLUZEL fait remarquer que le Gard souhaiterait mettre en place, des journées semblables courant 2010. Un volet Charte y sera également consacré, ce qui permettra de promouvoir cette démarche auprès des élus du Gard.
 - Entretenir le lobbying auprès des EPCI afin de motiver au lancement de Chantiers Pilotes.
- ✓ Organiser l'événement "10 ans de la Charte" à Montpellier conjointement avec le Groupe Technique de la Charte Nationale. Une réunion a été organisée le 25 novembre entre les principaux organisateurs de l'événement et le Conseil Général de l'Hérault afin d'étudier la possibilité de réaliser cette événement au domaine d'O. Un budget spécifique sera mis en place pour la réalisation de cet événement.
- ✓ Une journée de formation pour le Comité de pilotage élargie aux membres du groupe de travail sera organisée prochainement sur le thème des principes de la Charte par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Charte Nationale dans le but d'adapter cette formation Charte en Languedoc-Roussillon.
Cette formation Charte pourra servir de base de travail pour la journée de formation qui devrait être mise en place en collaboration avec le CNFPT courant 2010.

4.2. Ateliers thématiques

- ✓ Poursuivre le travail réalisé sur les Outils d'Application de la Charte avec le Groupe Technique :
 - Mise en place d'une démarche "Charte Qualité des réseaux d'assainissement" sur un chantier
 - Chronologie d'une opération sous Charte
 - 3 documents Choix du MOE (RC, cadre mémoire technique, grille d'analyse des offres)
Thierry GAXIEU signale que le CICF (Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France) a lancé un groupe de travail (constitué de la MIQCP - Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques, du syndicat des architectes et de SYNTEC-Ingénierie) pour l'élaboration d'un guide de rédaction de l'Acter d'Engagement, du CCTP et du CCAP pour le choix du maître d'œuvre qui devrait être disponible en 2010. La Charte Qualité LR pourrait être associée à ce travail pour la réalisation du CCTP EU.
 - Autres (à définir avec les membres du groupe technique)
- ✓ Devant la double nécessité pour les financeurs de solder les ouvrages à la réception d'essais conformes rigoureux et indépendants de l'entreprise d'une part mais aussi face à la difficulté de mise en place du COFRAC dans ce domaine d'autre part, Marc DUMONTIER demande qu'une réflexion soit faite en groupe de travail sur l'élaboration d'un document d'aide à la décision détaillant une prestation minimum de référence concernant la validité des essais de réception par les financeurs.
- ✓ Le document : Bilan de Chantier « sous Charte » élaboré par le groupe de travail servira de référence à l'Agence de l'eau RM&C pour les bilans de Chantier de plus d' 1 million d'euro.

4.3. Diffusion de l'information

- ✓ Entretien et développer le réseau de la Charte auprès des établissements publics, collectivités, entreprises, ...
- ✓ Site internet :
 - Actualiser régulièrement le site internet
 - Publier et diffuser sur le site internet les outils d'application réalisés en groupe de travail
 - Référencement RSS du site de la Charte ce qui permettrait d'entretenir l'actualité de cette dernière à la place de lettres d'information périodiques plus difficile à mettre en place et à diffuser
 - Mesures et analyses du trafic du site internet
- ✓ Réfléchir sur les possibilités de publicités de la Charte dans les journaux départementaux à destination des élus et/ou du grand public permettant de témoigner de l'implication des départements mais aussi des communes à travers la réalisation de Chantiers pilotes.
- ✓ Faire apparaître le lien du site internet de la Charte (<http://www.charte-assainissement-lr.org>) sur les sites internet des CG et de l'AE.

4.4. Suivi de chantiers

✓ Multiplication des Chantiers Pilotes :

- A la demande d'Irina VALARIE un objectif chiffré a été fixé en matière de Chantiers pilotes pour 2010. Ainsi, comme cela avait été défini dans la convention d'animation de la Charte, un objectif de 8 Chantiers sous Charte (2 par département) devra être visé. Pour rappel, l'objectif de ce suivi est de mesurer les apports positifs ou négatifs de la Charte Qualité sur la réalisation des travaux (réseaux et raccordements), de valider les outils existants de mise en œuvre et de recenser les besoins.
- La communication entre les financeurs et le Chargé de mission de la Charte sera améliorée pour les Chantiers de plus de 500 K€ dont l'application de la Charte est exigée par l'Agence de l'Eau RM&C. Ainsi, l'AE RM&C transférera au Chargé de mission la liste des chantiers soumis à la Charte dont les financements seront acceptés.

✓ La question de la formalisation avec les maîtres d'ouvrage des comptes-rendus de bilan de Chantiers sous Charte qui seront diffusés sur le site internet devra être étudiée afin d'éviter tous litiges.

4.5. Comité des instances de la Charte

✓ Encourager les élus et représentant d'élus à participer aux instances de la Charte (notamment au comité de suivi). En effet, pour observer une montée en puissance de celle-ci, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs y adhère et porte ses principes.

4.6. Remarques diverses

✓ De nombreuses questions sont posées quant à l'évolution de la politique des financeurs en matière de conditionnement du solde des aides accordées. Ces questions se posent aussi bien à l'échelle des départements qu'au niveau de l'Agence de l'Eau (en cours d'élaboration de son 10ème programme).

Parmi ces questions : La bonification pour les démarches engagées sous charte : financement à 70 % des études préalables, priorité pour les financements sous démarche Charte. Mais aussi la possibilité d'externalisation de contrôle de réseaux par l'Agence de l'eau.

La Charte peut être un support pour entretenir le débat sur ces questions car elle permet de faire le lien entre tous les acteurs de la profession.

✓ Cependant, l'action prioritaire de la Charte reste la démarche d'accompagnement aux principes de bonnes pratiques dans les opérations de pose ou de réhabilitation de réseaux d'eaux usées.

Néanmoins, la démarche d'animation trouve des limites dans son action et comme il est rappelé par Philippe CLUZEL toutes les Chartes Régionales ont connu un jour un essoufflement. Ainsi, la Charte a aussi pour rôle de laisser après sa convention d'animation (fin 2011) les outils nécessaires à la continuité des principes qu'elle porte.